



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/TRANS/2006/4
27 novembre 2005

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS
(Soixante-huitième session, 7-9 février 2006
point 5 c) de l'ordre du jour)

ACTIVITÉS INTERSECTORIELLES

Domaines et activités d'intérêt commun pour le Comité pour le développement du commerce, de l'industrie et de l'entreprise et le Comité des transports intérieurs

Communication du Comité pour le développement du commerce, de l'industrie et de l'entreprise

Le sous-programme de la CEE relatif au développement du commerce est exécuté par le Comité pour le développement du commerce, de l'industrie et de l'entreprise qui a deux organes subsidiaires dont certaines activités peuvent présenter un intérêt pour le Comité des transports intérieurs. Ces organes sont le Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques (CEFACT-ONU) et le Groupe de travail des politiques de coopération en matière de réglementation et de normalisation (WP.6). On trouvera ci-après une brève présentation de leurs activités dans le domaine des transports, notamment celles dans le cadre desquelles une coopération avec le Comité des transports intérieurs et ses organes subsidiaires est possible.

a) **Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques (CEFACT-ONU)**

Le Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques (CEFACT-ONU) s'emploie essentiellement à faciliter les transactions nationales et internationales grâce à la simplification et à l'harmonisation des processus, des procédures et des flux d'informations sur l'ensemble de la chaîne des transactions commerciales, depuis le stade initial de la commande des marchandises jusqu'à la livraison finale au client. Les principaux résultats concrets attendus du Centre sont les suivants:

- Recommandations relatives à la facilitation du commerce;
- Normes relatives aux transactions électroniques;
- Spécifications techniques.

Plus de 30 recommandations, normes et outils relatifs à la facilitation du commerce et aux transactions électroniques (souvent collectivement appelés «les instruments») sont actuellement proposés par le CEFAC-ONU pour aider à simplifier et harmoniser les procédures concernant les transactions commerciales et les flux d'informations. On peut citer entre autres:

- La Formule-cadre des Nations Unies pour les documents commerciaux, qui est la norme internationale relative à la présentation et au contenu des documents commerciaux internationaux;
- EDIFACT/ONU, qui est la seule norme internationalement reconnue pour l'échange de données commerciales informatisé;
- Une série de recommandations visant à normaliser les données échangées dans les transactions commerciales (par exemple LOCODE-ONU qui définit un code unique internationalement reconnu pour les ports, aéroports, dépôts intérieurs de dédouanement, etc.);
- Une recommandation et des directives relatives à l'ouverture du dialogue entre les administrations et les entreprises sur la mise en œuvre de la facilitation du commerce;
- Une recommandation et des directives relatives à la création d'un «guichet unique» visant à rendre plus efficace l'échange d'informations entre les opérateurs commerciaux et les administrations.

Toutes les recommandations du CEFAC-ONU peuvent être téléchargées gratuitement sur son site Web à l'adresse suivante: http://www.unece.org/cefact/recommendations/rec_index.htm.

L'élaboration concrète des recommandations spécifiques relatives à la facilitation du commerce et aux transactions électroniques se fait au sein du «Forum» du CEFAC-ONU, qui compte cinq groupes travaillant sur différents aspects des normes relatives à la facilitation du commerce et aux transactions électroniques:

- Groupe des technologies appliquées (ATG);
- Groupe de gestion du contenu de l'information (ICG);
- Groupe juridique (LG);
- Groupe des procédés commerciaux internationaux (TBG);
- Groupe des techniques et méthodologies (TMG).

Ces cinq groupes comptent eux-mêmes une trentaine de sous-groupes, chargés notamment de domaines tels que les transports, les douanes et les finances, qui permettent aux représentants d'États Membres de l'Organisation des Nations Unies, à des groupes d'experts internationaux et régionaux et au secteur privé de se rencontrer régulièrement pour actualiser les recommandations et les outils existants et élaborer de nouveaux outils, instruments et solutions pour la facilitation du commerce et des normes relatives aux transactions électroniques.

ORIENTATION ACTUELLE DES TRAVAUX DU CEFACT-ONU

Les activités du CEFACT-ONU sur la facilitation du commerce et ses activités connexes sur la facilitation des procédures douanières présentent des liens étroits avec celles du Comité des transports intérieurs. Au fil des ans, le CEFACT-ONU a élaboré plus de 30 recommandations destinées à faciliter le commerce international grâce à la simplification des procédures et à l'harmonisation des documents commerciaux. Ceux-ci comprennent, entre autres, de nombreux systèmes de codes, tels que les codes des ports et autres lieux présentant un intérêt pour le commerce et les transports (LOCODE-ONU), les codes des modes de transport, les codes des unités de mesure utilisées dans le commerce international ainsi que les codes des passagers, des types de fret, des emballages et des matériaux d'emballage.

Dans le domaine des normes relatives aux transactions électroniques, le CEFACT-ONU met au point et encourage une approche neutre sur les plans de la technologie et de la mise en œuvre. Il a élaboré une série d'outils et d'instruments pour les transactions électroniques, tels qu'EDIFACT-ONU, et, plus récemment, des spécifications techniques pour le langage de balisage extensible pour les transactions électroniques (ebXML) ainsi que des projets de spécifications relatives aux prescriptions commerciales.

À la onzième session, la Plénière a approuvé les projets de spécifications relatives aux prescriptions commerciales ci-après:

- TRADE/CEFACT/2005/20 Spécification relative aux prescriptions commerciales concernant la facture interindustrie;
- TRADE/CEFACT/2005/21 Spécification pour les avis de paiement industriels croisés;
- TRADE/CEFACT/2005/22 Spécification pour la chaîne d'approvisionnement électronique de BoostAero;
- TRADE/CEFACT/2005/24 Spécification pour les appels d'offres électroniques;
- TRADE/CEFACT/2005/36 Business Requirement Specification for Sanitary and Phytosanitary e-Certificate (anglais seulement) (Spécification pour la certification sanitaire et phytosanitaire électronique).

Le Groupe des procédés commerciaux internationaux (TBG) du CEFACT/ONU mène des travaux dans un large éventail de domaines, dont ceux des processus et des questions concernant les transports et les douanes. Les travaux en cours de trois de ses groupes de travail sont présentés plus en détail ci-après:

TBG3 – TRANSPORTS

Le Groupe de travail sur les transports et la logistique (TBG3) travaille sur la modélisation des procédés commerciaux relatifs aux transports et sur les éléments de base pour les transports. Ses travaux en cours portent notamment sur la modélisation des procédés commerciaux relatifs aux transports et la définition des structures des messages XML. De nouveaux facteurs sont actuellement étudiés pour entreprendre éventuellement des activités dans des domaines tels que la sécurité du fret et les chaînes d'approvisionnement. Le TBG3 a également lancé un nouveau projet sur l'interopérabilité du transport ferroviaire et le codage.

Le Groupe de travail CEFACT-ONU «Chaîne d'approvisionnement» (TBG1) a élaboré une spécification relative aux exigences commerciales (BRS) pour les fiches de données sur la sécurité des substances. Comme la CEE s'occupe activement du transport des marchandises dangereuses par le biais du Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses et du système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (AC 10, placé sous l'égide de la CEE) relevant du Conseil économique et social de l'ONU, la Plénière a demandé en 2005 au TBG de prendre en considération les dispositions relatives aux travaux connexes, et les résultats de ces travaux, dont rendent compte les documents intitulés «Annexe à la spécification pour la fiche de données de sécurité des substances» (TRADE/CEFACT/2005/23/Add.1) et «Le Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques» (TRADE/CEFACT/2005/32). Le TBG a été invité à soumettre une BRS révisée pour examen et approbation par la Plénière.

Dans le cadre de l'élaboration d'une nouvelle norme ISO (ISO 24553), le TBG3 travaille en coopération étroite avec l'équipe de projet de l'Organisation mondiale des douanes (OMD) pour harmoniser les modèles de données relatives aux douanes et aux transports. De même, le Groupe de travail coopère avec le Comité technique de l'ISO pour les systèmes intelligents de transport (TC204) dans les domaines des normes relatives aux données et les messages applicables au fret intermodal (transport sensible, camionnage-aérien-camionnage) et de la géolocalisation.

Horizontalement, le Groupe coopère avec d'autres groupes de travail du TBG, tels que le TBG1 (Chaîne d'approvisionnement et achats électroniques), le TBG2 (Documents numériques – UNeDocs), le TBG4 (Douanes), le TBG15 (Procédures du commerce international), le TBG5 (Finances) et le TBG14 (Analyse des procédés commerciaux).

Le TBG3 se consacre actuellement aux projets approuvés ci-après:

N° du projet	Groupe de travail	Type de norme	Projet
15	TBG3 – Transports et logistique	Spécification commerciale	Modélisation des procédés commerciaux relatifs aux transports
16	Idem	Idem	Éléments de base pour les transports

TBG4 – DOUANES

Le travail de projet du Groupe de travail sur les douanes se fait en externe dans le cadre de l'Organisation internationale des douanes (OMD); par ailleurs, le Groupe participe activement

aux travaux de l'ISO/TC204. L'un des objectifs du Groupe est d'échanger des informations et de faire mieux connaître le modèle de données douanières de l'OMD, la référence unique de l'envoi (RUE) et les directives intégrées pour la gestion de la chaîne d'approvisionnement (ISCM) avec les membres des 21 autres groupes de travail relevant du TBG, notamment ceux qui s'occupent du commerce, des transports, de la gestion de l'environnement, et de l'équipe de projet sur la certification électronique (e-Cert).

Le TBG4 se consacre actuellement aux projets approuvés ci-après:

N° du projet	Groupe de travail	Type de norme	Projet
17	TBG4 – Douanes	Spécification commerciale	Éléments de base pour les douanes et modélisation des procédés commerciaux
44	TBG17 – Harmonisation	Idem	Bibliothèque CEFAC-ONU des éléments de base

Indépendamment des deux groupes de travail considérés ci-dessus, d'autres groupes de travail du TBG s'occupent de domaines tels que les finances, l'architecture et la construction, les statistiques, la collecte et les rapports, l'assurance, les voyages, le tourisme et les loisirs, les soins de santé, les services sociaux, la comptabilité et la vérification des comptes, l'environnement, l'analyse des procédés commerciaux, les procédures du commerce international et les points d'entrée¹.

AUTRES INITIATIVES

DOUANES

Dans le domaine des procédures douanières et de la facilitation, la CEE, par l'intermédiaire de son Conseiller régional pour la facilitation du commerce, entretient des liens de coopération étroits avec un certain nombre d'organisations s'occupant des douanes et de la facilitation du commerce. En 2004-2005, plusieurs missions et projets sur le terrain ont été menés à bien en Azerbaïdjan, en Bosnie-Herzégovine, en Bulgarie, en Croatie, en Géorgie, en Hongrie, au Kazakhstan, en Russie, en Serbie-et-Monténégro et en Turquie et dans le cadre de l'Initiative pour l'Europe du Sud-Est du Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est.

Un atelier sur la facilitation du commerce a été organisé à Moscou en novembre 2004, en collaboration avec la Chambre de commerce russe ainsi qu'avec le Ministère du développement économique et du commerce et le Service fédéral des douanes de la Fédération de Russie.

Dans le cadre du projet d'assistance technique pour la facilitation du commerce exécuté conjointement par la CEE et la République tchèque, trois séminaires, un en Ouzbékistan et

¹ http://www.disa.org/cefact-groups/tbg/docs/Project/TBG%20project_.xls.

deux en République de Moldova ont été organisés en 2003 et 2004 sur la facilitation du commerce et l'expérience tchèque dans le domaine des douanes et des normes internationales.

CORRIDORS DE TRANSIT

Le Conseiller régional de la CEE participe aux initiatives ayant trait à la facilitation du commerce et des transports et les appuie. Un projet de renforcement des capacités pour les pays en transition d'Asie centrale et du Caucase portant sur la gestion intégrée des flux d'informations sur le commerce dans les pays TRACECA (Corridor de transport Europe-Caucase-Asie) a été proposé pour financement par le Compte de l'ONU pour le développement. Ce projet est le résultat d'un atelier sur les corridors de transit et la gestion intégrée des flux d'informations dans le sud du Caucase, organisé conjointement avec la Banque mondiale à Tbilissi (Géorgie) en mai 2004.

TECHNOLOGIES DE MODÉLISATION POUR LE PROJET e-TIR

La méthode de modélisation du CEFAC-ONU (UMM) est conçue pour prendre en compte les prescriptions commerciales et modéliser les processus de collaboration commerciale considérés du point de vue des entreprises, sur le plan formel et sur le plan technique. La version N90 de la méthode est actuellement utilisée par la Division des transports dans le cadre du projet e-TIR.

Une coopération plus poussée entre le CEFAC-ONU et la Division des transports pourrait être envisagée dans le domaine de l'informatisation des carnets TIR et du projet e-TIR.

Documents commerciaux électroniques des Nations Unies (UNeDocs)²

UNeDocs est une norme du CEFAC-ONU destinée à permettre de passer, dans le cadre du commerce mondial, du mode d'échange d'informations sur support papier actuellement utilisé à un mode d'échange sans papier. L'adoption de UNeDocs simplifie le commerce international et accroît la sécurité dans la chaîne internationale d'approvisionnement parce que les données échangées sont moins nombreuses mais de meilleure qualité. Les documents commerciaux UNeDocs prennent en compte les normes internationales et les pratiques commerciales optimales. Les opérateurs commerciaux et les administrations de tous les pays peuvent utiliser ces documents sur support papier ou sur support électronique en fonction de leurs besoins, de leurs capacités et de leur cadre réglementaire.

Les spécifications des documents UNeDocs intègrent les normes des Nations Unies largement utilisées pour la simplification des documents commerciaux et du commerce transfrontières telles que la Formule-cadre des Nations Unies (Recommandation 1) et le Répertoire de données commerciales (ISO 7372), les normes pour l'échange de données informatisé, comme la norme EDIFACT-ONU (Recommandation 25), et les normes connexes XML les plus récentes, comme celle qui concerne les composants principaux (ebXML) (ISO 15000-5), et les technologies Web. Les documents UNeDocs sont conçus pour être utilisés avec des logiciels à faible coût et ils peuvent servir d'interface pour permettre à l'utilisateur de se connecter à des services Web à valeur ajoutée.

² www.unedocs.org.

UNeDocs offre une fonction de repli vers le support papier. Cette fonction permet aux opérateurs commerciaux et aux administrations concernées de convertir à tout moment un document électronique en un document papier valide, au cas où ils en auraient besoin.

b) Le Groupe de travail des politiques de coopération en matière de réglementation et de normalisation (WP.6)

Le Groupe de travail des politiques de coopération en matière de réglementation et de normalisation (WP.6) de la CEE appuie les efforts faits par les pays et les organisations régionales pour rapprocher les normes internationales et harmoniser les réglementations connexes.

Le WP.6 a récemment mis au point un «Modèle international pour une harmonisation technique» (Recommandation «L» de la CEE). Le «Modèle international» consiste en un ensemble de mécanismes facultatifs et de principes visant à mettre en œuvre de bonnes pratiques de réglementation, qui ont été élaborés pour aider les pays qui souhaitent aligner leurs systèmes de réglementation dans des secteurs spécifiques ou des classes de produits. Le principe de base de ce «Modèle international» est que le contenu technique de la réglementation devrait être déterminé en fonction d'objectifs généraux (prise en compte des problèmes de sécurité, d'environnement et autres préoccupations des administrations) et devrait renvoyer à des normes internationales pour les prescriptions techniques plus détaillées concernant les performances.

En s'appuyant sur ce «Modèle», le WP.6 a lancé un certain nombre de projets sectoriels (produits de télécommunication et engins de terrassement) et de produits régionaux (dans la CEI et les Balkans) qui sont destinés à mettre en place un cadre réglementaire uniforme pour certains produits ou classes de produits, là où les pays en ressentent le besoin.

DOMAINES PROPOSÉS POUR UNE COOPÉRATION AVEC LE WP.6

Le Comité pour le développement du commerce, de l'industrie et de l'entreprise (CTIED) de la CEE prévoit d'organiser, pendant l'été 2006, un Forum de la CEE qui portera sur le thème: La coopération en matière de réglementation et de normalisation dans le contexte de la mondialisation – enjeux et orientations futures.

Le CTIED organise ce Forum avec l'aide de son organe subsidiaire – le Groupe de travail des politiques de coopération en matière de réglementation et de normalisation (WP.6).

Devraient assister à ce Forum des participants et des intervenants de l'OMC, de l'OCDE, de l'APEC et d'autres agences et organisations internationales. Une des sessions du Forum sera consacrée à un débat sur les instruments juridiques de la CEE et le CTIED attend des divers comités de la CEE qu'ils contribuent à l'examen des questions liées à la réglementation.

Le Forum a un triple objectif:

1. Examiner la situation actuelle en matière de réglementation et de normalisation dans la région de la CEE et recenser les problèmes et les préoccupations à ce sujet dans le contexte de la coopération transeuropéenne et transatlantique;

2. Faire le point des tendances de la coopération en matière de réglementation dans d'autres régions et des bonnes pratiques définies par les gouvernements et les organisations internationales;
3. Donner un aperçu des activités de la CEE dans ce domaine et, dans ce contexte, mettre en évidence les activités qui pourraient être lancées conjointement par les organes intergouvernementaux de la CEE pour mieux promouvoir les activités de cette dernière.

Le Bureau du CTIED estime que le Forum facilitera la recherche de réponses pratiques à certaines des préoccupations exprimées par les administrations au cours de la récente évaluation externe de la CEE. Il souhaite inviter le Comité des transports intérieurs à participer au Forum et en particulier aux sessions au cours desquelles sera abordé le dernier objectif cité ci-dessus.

Pour obtenir des informations complémentaires, consulter le site Internet du CTIED à l'adresse <http://www.unece.org/trade> et, pour poser des questions plus précises, écrire à l'adresse trade@unece.org.
